

MODALITES D'INSCRIPTIONS DANS LES LYCEES
ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

1 - Pour le Lycée Gilbert Courtois :

Lundi 30 juin	08h30-12h30	2MBBE
		Seconde professionnelle Métiers de la Beauté et du Bien-Être
	13h30-17h30	2M2MV
		Seconde professionnelle Métiers de la Maintenance des Matériels et des Véhicules
Mardi 1 ^{er} juillet	08h30-12h30	2MREMI
		Seconde professionnelle Métiers de la Réalisation d'Ensembles Mécaniques et Industriels
		2CPA
	13h30-17h30	1PNT
		Seconde professionnelle Carrossier Peintre Automobile
		1PSR
	Première année de CAP Peinture en Carrosserie	
	Première année de CAP Production et Service en Restaurations	
	Passerelles	
	Élèves admis en classe de première professionnelle	

2 - Pour le Lycée Rotrou :

Vous devez au préalable faire votre préinscription en ligne sur Téléservices Inscriptions (<https://teleservices.education.gouv.fr>).

A l'issue de votre préinscription, vous devrez télécharger et imprimer le dossier, accompagné de la fiche de renseignements (remise par le collège) corrigée en rouge et de la notification d'affectation. Celui-ci sera à déposer lors de votre inscription définitive au lycée Rotrou, aux dates et heures ci-dessous :

Vendredi 27 juin 2025	De 15h00 à 19h00
Samedi 28 juin 2025	De 08h30 à 12h00
Mercredi 2 juillet	De 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

L'élève devra être obligatoirement présent lors de l'inscription accompagné de l'un de ses représentants légaux. Il est impératif que vous soyez muni de vos codes ENT (parents et élèves).

3 - Pour le Lycée Branly

Les inscriptions des secondes (générales et professionnelles) au lycée Branly pour l'année scolaire 2025-2026 se dérouleront comme suit :

Les élèves ayant obtenu une affectation devront s'inscrire en ligne sur Téléservices Inscriptions (<https://teleservices.education.gouv.fr>) du 27/06/2025 15h00 au 02/07/2025 minuit. Vous validerez vos coordonnées, les langues, les options, le régime, le consentement à l'étude automatique du droit à bourse.

En cas de difficulté, un pôle d'aide à l'inscription en ligne sera ouvert au lycée les **30 juin 2025, 1^{er} et 2 juillet 2025 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**.

4 - Pour le Lycée Maurice Viollette :

Familles et futurs élèves doivent se présenter avec leur notification d'affectation et les pièces obligatoires suivantes :

- ☐ Photocopie Recto verso de la carte d'identité de l'élève
 - ☐ Photocopie du LIVRET DE FAMILLE
 - ☐ Photocopie de toutes les pages « vaccinations » du CARNET DE SANTE
 - ☐ 4 PHOTOS D'IDENTITÉ avec le nom et prénom de l'élève au dos
 - ☐ Relevé d'Identité Bancaire - RIB (obligatoire)
 - ☐ Pour les + de 16 ans : Photocopie de la journée défense et citoyenneté (JDC)
 - ☐ Attestation d'assurance scolaire (si disponible, sinon à la rentrée)
- Selon votre cas
- ☐ Photocopie de l'extrait du jugement de divorce
 - ☐ Demande d'inscription à l'internat

Une fiche d'inscription est à télécharger sur les téléservices (<https://teleservices.education.gouv.fr>) via vos accès educonnect ou sera remplie sur place).

Les documents devront être déposés au lycée selon le calendrier suivant :

Lundi 30 juin 2025	De 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Mardi 1 ^{er} juillet 2025	De 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Mercredi 2 juillet 2025	De 08h30 à 12h00